

## **Termes de référence**

### **Etude sur l'état des lieux de la jeune fille au Maroc**

#### **Contexte**

Le monde compte aujourd'hui 1,1 milliard de filles. Elles débordent de talent et de créativité, mais leurs rêves et leur potentiel se trouvent souvent limités par les inégalités des chances, la violence et les discriminations multiples et intersectionnelles. La plupart se trouvent en situation de vulnérabilité, voire de grande vulnérabilité, du fait de la pauvreté, des discriminations et des violences. Ces jeunes filles doivent notamment faire face à des risques élevés de mariage précoce, de déscolarisation, de mortalité maternelle, de violences sexuelles, de dépendance socioprofessionnelle et économique.

Au Maroc Selon les estimations du Haut-Commissariat au Plan (HCP), en 2014 le Maroc comptait 9.07 millions de jeunes âgés de 10 à 24 ans, soit 27% de la population totale, dont près de la moitié sont des filles, une catégorie de la population particulièrement vulnérable et exposée à nombreux risques. En effet, les jeunes de faible niveau d'instruction, du milieu rural et qui vivent dans les zones enclavées et les ménages nombreux, représentent les catégories les plus affectés par l'exclusion sociale et économique.

Le Maroc a ratifié de nombreux engagements internationaux qui appuient l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, consacrés par les principes de la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, en particulier la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant, qui reconnaît les droits des femmes et des filles à la santé sexuelle et reproductive comme un droit humain fondamental. Et qui constituent également l'un des 12 domaines critiques identifiés et retenus par la plate-forme d'action de Beijing, par le Forum Génération Égalité qui s'est déroulé à Mexico en mars 2020 et à Paris juin 2021 et qui a été couronné par le lancement du Plan mondial d'accélération pour l'égalité des genres.

Ces principes fondateurs garantissent la pleine réalisation des droits fondamentaux des femmes et des petites filles, en tant que partie inaliénable, intégrante et indivisible de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales, ont été défendus dans différentes conférences internationales des Nations Unies consacrées aux femmes (Nairobi, 1985), aux enfants (New York, 1990), à l'environnement et au développement (Rio de Janeiro, 1992), aux droits de l'homme (Vienne, 1993), à la population et au développement (Caire, 1994) et au développement social (Copenhague, 1995), en vue d'assurer l'égalité, le développement et la paix, et dernièrement la génération égalité ( Paris 2021).

Selon le Nouveau Modèle de Développement et la Stratégie Nationale Intégrée de la Jeunesse 2015-2030, « parmi les 1,8 millions de jeunes au foyer presque la totalité sont des jeunes filles, et plus d'un million d'entre elles résident en milieu rural », où la menace de la violence sexiste, le mariage précoce et l'ancrage des stéréotypes de genre limitent encore plus les perspectives d'avenir de ces jeunes filles, ainsi que leurs contributions à la société tant au niveau local que national.

Aujourd'hui, huit ans avant la date ultime fixée au niveau international pour la pleine réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), la parité et l'égalité entre filles et garçons est une priorité pour la communauté internationale. Le Maroc est appelé à déployer tous les efforts pour la déclinaison de la stratégie nationale des ODD . Il s'agit donc, d'ici 2030 de réduire les inégalités entre filles et garçons, en se basant sur les objectifs ci-dessous :

- Promouvoir la tolérance zéro pour la violence physique, psychologique et sexuelle à l'égard de la jeune fille vulnérable
- Investir dans les mécanismes sociaux, économiques et politiques luttant contre le mariage des jeunes filles mineures



- Investir dans une éducation de qualité, les savoir-faire, la formation, l'accès à la technologie pour la jeune fille
- Investir dans la santé et la nutrition à l'adolescence
- Investir dans la législation et des politiques favorables dans tous les domaines, tout particulièrement en faveur des filles handicapées, vulnérables et marginalisées
- Action sur les retombées des changements climatiques sur les jeunes filles au Maroc
- Investir les espaces de concertations, les enjeux de participation au niveau local et national

C'est dans ce cadre que l'UNFPA Maroc lance un appel d'offre pour la mobilisation d'un(e) consultant(e) ou d'une équipe de consultant-e-s, pour réaliser un état des lieux de la jeune fille au Maroc. Cette étude servira de base d'évidence pour orienter les interventions du nouveau programme pays 2023-2027.

### **1. Objet de la consultation :**

Cette prestation a pour objectifs de :

- Dresser un état des lieux de la jeune fille au Maroc
- Mettre en évidence les inégalités et appuyer les progrès des filles au Maroc en formulant sur cette base des conclusions et des recommandations pour l'action constructive en faveur de la réalisation du plein potentiel des jeunes filles
- Identifier les pistes d'action prioritaires pour investir dans la réalisation du plein potentiel de la jeune fille au Maroc
- Animer les ateliers de concertation avec les acteurs clefs ainsi que les rencontres de validation et de présentation des résultats.

La prestation devra intégrer, à chaque étape, une analyse genre des discriminations et formuler des recommandations, un focus sur les vulnérabilités et les laissées pour compte.

### **2. Mandat et livrables attendus du prestataire**

Les livrables prévus dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

- Livrable 1 : Note méthodologique
- Livrable 2 : Revue de littérature + protocole de conduite de l'étude
- Livrable 3 : Rapport sur l'état des lieux
- Livrable 4 : Rapport des conclusions et des recommandations
- Livrable 5 : Résumé exécutif de l'étude et présentation PPT.

Les livrables doivent être élaborés en langue française.

### **3. Profil du/des consultant.es et qualifications requises**

- Un diplôme supérieur (minimum Master ou équivalent) en sciences humaines, sciences économiques juridiques et sociales ou équivalent
- Une expérience professionnelle confirmée de 10 ans minimum
- Une bonne connaissance en droits de l'Homme, notamment des principes de l'égalité et la non-discrimination et jeunesse.
- Une parfaite connaissance du référentiel national et international en droits humains et maîtrise du contexte socioculturel marocain.
- Une connaissance des questions liées à la problématique des discriminations
- Très bonne capacité rédactionnelle en français

L'offre est ouverte pour un/e consultant/e ou une équipe de consultant-e-s

### **4. Mode d'exécution de la prestation**

- La prestation sera conduite en étroite coordination avec la chargée de programme genre et jeunesse, l'ensemble des supports et documents produits sont la propriété exclusive de l'UNFPA.

## 5. Durée et niveau d'effort de la mission

- La mission débute en juin. Elle couvrira un nombre de jours effectivement travaillés de 60 jours étalés sur 3 mois à partir de la date de signature du contrat.

## 6. Composition du dossier de candidature

a. Une offre technique comprenant :

- Le curriculum vitae du consultant-e proposé-e à la présente mise en concurrence ;
- Une note méthodologique détaillée décrivant l'approche adoptée pour mener les activités de la présente consultation
- Un calendrier d'exécution
- **Au moins** deux publications produites par le ou les consultant-e-s ayant un lien avec l'objet de la prestation

b. Une offre financière

## 7. Evaluation de l'offre

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps : L'évaluation de l'offre technique, puis l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

### Phase 1 : Analyse technique comparative des offres

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison technique des offres. Une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque offre, sur la base du barème suivant :

<b>Qualification et compétences de/des consultant-s</b>	<b>50</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplômes et expérience professionnelle</li> <li>• Une bonne connaissance en droit de l'Homme, notamment des principes de l'égalité et la non-discrimination et jeunesse</li> <li>• Une parfaite connaissance du référentiel national et international en droit humains et maîtrise du contexte socioculturel marocain</li> <li>• Une connaissance des questions liées à la problématique des discriminations à l'égard de femmes et des jeunes filles</li> <li>• Très bonne capacité rédactionnelle en français</li> </ul>	
<b>Méthodologie et plan de travail</b>	<b>50</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la note méthodologique décrivant l'approche et les outils préconisés pour la bonne réalisation de toutes les étapes de la mission</li> <li>• Réalisme du calendrier d'exécution et respect des délais</li> <li>• Valeur ajoutée de l'approche méthodologique par rapport aux spécifications des TDR</li> </ul>	
Note T (Total)	<b>100</b>

**Important** : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note minimale de 50 points, qui représente 70% des de la note maximale des offres techniques (100 points)

### Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins-disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

P : Prix de l'offre  
 Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et le moins disant.



**Phase 3 : Analyse technico-financière**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque offre seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

70% pour l'offre technique

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

30% pour l'offre financière

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

**8. Procédure pour la soumission des propositions**

Les soumissions doivent être envoyées /ou déposées sous un pli fermé en séparant l'offre financière de l'offre technique à l'adresse suivante : UNFPA, 13 Avenue Ahmed Balafrej, Souissi, Rabat. Les soumissions doivent être envoyées au plus tard le jeudi 23 Juin 2022 à 17h30 (GMT+1), dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « Offre pour Consultation : « **Etat des lieux de la jeune fille au Maroc** ».